

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. MÉKINAC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-  
MÉKINAC

**COMPTE RENDU  
DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION TENUE LE  
15 SEPTEMBRE 2015, À 19 HEURES, À LA SALLE DU  
CONSEIL MUNICIPAL SITUÉE AU 1216, RUE PRINCIPALE,  
SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC**

**PRÉSENCES :**

Mme Michelle Bouchard, conseillère et membre du CCU  
Mme Sylvie Genois, secrétaire-trésorière,  
M. Robert Jourdain, inspecteur en environnement et bâtiment,  
M. Robert Cloutier, membre du CCU,  
M. Louis Filteau, directeur service d'aménagement du territoire de  
la MRC Mékinac,  
M. Benoit Beaupré, aménagiste-adjoint,  
ainsi que 7 contribuables.

Lors de cette assemblée publique de consultation les projets de  
règlements modifiant le plan d'urbanisme tels que :

- Plan d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac;
- Règlement de zonage de la Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac;
- Règlement de construction de la Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac;
- Règlement de lotissement de la Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac;
- Règlement relatif à l'émission des permis et certificats de la Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac;
- Règlement administratif de la Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac.

ont été présentés par M. Louis Filteau ainsi que l'orientation et les  
objectifs de la municipalité.

- Une modification du zonage pour les lots 5 089278, 5 123 856, 5 124 552, 5 156 188 et 4 526 060 a été déposée lors de cette consultation publique par M. Simon Gélinas, avocat pour le projet Mékinac-sur-St-Maurice.

Fin de la consultation publique à 20 heures 30.

---

Michelle Bouchard, conseillère

---

Sylvie Genois  
secrétaire-trésorière